



Montreuil, le 11 janvier 2013

Madame Marylise LEBRANCHU
Ministre de la Réforme de l'État, de la
Décentralisation et de la Fonction publique
80, rue de Lille
75007 Paris

Madame la Ministre,

Les organisations syndicales CGT, FSU et Solidaires de la Fonction publique ont fait le point sur l'agenda social et les discussions en cours dans le cadre de l'agenda social que vous avez initié.

Si elles se félicitent de votre attachement à la Fonction publique, à ses valeurs de progrès social, au rôle de ses personnels, si elles notent des améliorations dans la qualité du dialogue social, elles considèrent que sur les enjeux essentiels, aucun début de réponse satisfaisante n'est au rendez-vous.

- ▶ **Sur l'emploi**, les créations – qui vont dans le bon sens – dans certains secteurs ne sauraient masquer les suppressions qui continuent dans d'autres et la situation alarmante de pans entiers de la Fonction publique.
- ▶ **Sur les salaires et le pouvoir d'achat**, alors que les bas salaires se multiplient (plus d'1 million d'agents aux environs du SMIC), que les déroulements de carrière sont souvent inexistantes, que les qualifications ne sont plus reconnues, aucune mesure générale n'est envisagée et, en particulier, la valeur du point est toujours gelée.
- ▶ **Le jour de carence**, mesure inique et inefficace, condamnée par tous les syndicats et le mouvement mutualiste, rejetée par la majorité actuelle lorsqu'elle a été mise en place, n'est toujours pas abrogé.

S'agissant du projet dit Acte III de la décentralisation, la CGT considère que la méthode utilisée ne crée pas les conditions d'une réforme de progrès, qui passe de notre point de vue par un bilan préalable des précédentes phases de décentralisation et de réforme de l'Etat, une évaluation des besoins de service public et une négociation sur les conditions permettant de répondre de manière pérenne et efficace à ces besoins sur la base d'une complémentarité entre services de l'Etat et des collectivités territoriales. Nous contestons par ailleurs l'axe fort de la métropolisation, vecteur de désertification d'une partie du territoire et de creusement des inégalités entre collectivités.

Plus largement, nous affirmons que le choix gouvernemental de mener une politique d'austérité en matière de finances publiques entrave toute possibilité d'opérer les choix indispensables en matière de développement des missions de la Fonction publique et de l'emploi public, de juste rémunération et de reconnaissance du travail des agents.

C'est pourquoi, les organisations syndicales CGT, FSU et Solidaires ont décidé d'une première étape unitaire de mobilisation dans la Fonction publique. Elles appellent à faire du jeudi 31 janvier prochain une journée nationale de grève, avec manifestations et rassemblements.

Pour notamment :

- ▶ Un moratoire immédiat sur les suppressions d'emplois, et des créations partout où cela est nécessaire
- ▶ Conforter et développer la Fonction publique et les services publics
- ▶ Une augmentation urgente de la valeur du point d'indice
- ▶ L'abrogation du jour de carence.

Dans ce cadre, la Fédération CGT des Services publics appelle les personnels de la Fonction publique territoriale à se mobiliser sous les formes qu'ils décideront. Notre organisation dépose en conséquence un préavis de grève de 0 à 24H pour la journée du jeudi 31 janvier 2013 pour l'ensemble des agents relevant du champ de la Fonction publique territoriale.

Avec les autres organisations appelantes, la Fédération CGT des Services publics est bien entendu disponible pour toute discussion de nature à permettre la satisfaction des revendications des personnels.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de nos respectueuses salutations

Pour la Fédération CGT des Services Publics,
Baptiste TALBOT,



Secrétaire général